## L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL 16ème Session : BURKINA FASO Intervention de la Turquie

Monsieur le Président,

Nous voudrions souhaiter une cordiale bienvenue à la délégation du Burkina Faso et la remercier pour sa présentation.

Nous saluons tout d'abord la démarche inclusive et participative adoptée par les autorités burkinabés lors de l'élaboration de leur rapport national consistant et méticuleux.

La Turquie se félicite des progrès réalisés dans le cadre normatif et institutionel des droits de l'homme, plus particulièrement la création du Ministre des droits humains et de la promotion civique et la ratification da la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Nous encourageons le Gouvernement Burkinabé à poursuivre ses efforts destinés à sensibiliser le public aux droits de l'homme dans le cadre d'un programme éducatif et à améliorer l'accès des filles à l'éducation ainsi que le maintien et la réussite de leur scolarisation.

Même si la peine capitale n'a pas été appliquée depuis 1988, la Turquie recommande au Burkina Faso d'achever le processus national destiné à abolir la peine de mort et de ratifier le deuxième Protocol facultatif au Pacte International relatif aux droits civils et politiques.

La Turquie prend note des préoccupations formulées par le Comité des droits de l'enfant concernant l'enregistrement à la naissance et les conditions de détention des enfants.

Un enfant sur trois n'étant pas enregistré à la naissance, la Turquie recommande au Burkina Faso, de poursuivre son engagement en faveur de l'établissement d'un système d'enregistrement gratuit des naissances à l'échelle nationale pour permettre aux enfants de pouvoir revendiquer leurs droits au tout au long de leur vie et d'avoir accès aux services publics.

Nous recommandons également au Burkina Faso d'explorer les moyens de se doter effectivement d'établissements séparés pour les enfants privés de liberté.

Pour conclure, la Turquie souligne la nécessité que la communauté internationale apporte son soutien au Burkina Faso dans ses efforts de protection et de promotion des droits de l'homme.

Je vous remercie Monsieur le Président